Listen to this article

Le 14 mai 1948, à l’expiration du mandat britannique sur la Palestine, David Ben Gourion proclamait la déclaration de création de l’Etat d’Israël, avec effet du lendemain 15 mai 1948.

Ce fut un des événements importants du 20e siècle, sinon le plus important et le plus significatif, pour celui qui sonde les Ecritures, la Parole de Dieu, cherchant à discerner l’accomplissement de prophéties bibliques, dans les événements mondiaux contemporains.

C’était la résurrection d’un état, d’une nation, d’une langue, d’un pays.

C’était une étape dans un processus qui débuta soixante-dix années auparavant, en 1878. L’histoire récente rapporte les événements majeurs qui marquèrent ce processus et que l’on trouve conformes aux Saints Ecrits.

Ceux-ci, de plus, fournissent des indications quant aux étapes qui suivront et qui conduiront à l’étape finale, qui sera le remplacement, dans cet Etat, du gouvernement humain par un gouvernement céleste, celui du Christ, le Messie, dans ses deux composantes : 1) la phase céleste, régnante, composée de Jésus-Christ et de l’Eglise glorifiés (Apocalypse 20:4) et, 2) la phase terrestre, que formeront les Anciens Dignes ressuscités sur le plan terrestre. – Luc 13:28.

Ainsi sera rétabli le Royaume d’Israël (Actes 1:6), dont l’autorité s’exercera sur le monde entier. Alors sera conclue, entre l’Eternel et Israël, la Nouvelle Alliance mentionnée en Jérémie 31:31, en vue de la bénédiction d’Israël et du monde entier, et qui aura Christ pour Médiateur, comme le signale l’Apôtre Paul en Hébreux 8:6.

Ce sera l'aboutissement du processus déclenché en 1878, et c'est là la signification des différentes étapes qui marquent le retour des Juifs en Terre Sainte.

Que se passa-t-il en 1878 ?

En 1878 eut lieu le Congrès de Berlin. Au cours de ce Congrès, les dispositions suivantes furent prises à l'égard des Juifs :

– Il leur a été accordé la possibilité d'acheter des terres en Palestine.

– Ceux qui y habitaient alors (ils étaient environ 24.000), devaient désormais être mieux traités. Les Turcs, maîtres du pays, leur menaient la vie dure jusqu'alors.

– L'autorisation de retour et d'installation en Terre Sainte, en petits nombres, était accordée aux Juifs de la Diaspora, c'est-à-dire à ceux qui étaient dispersés dans le monde.

Cette autorisation de retour en petits nombres constituait un faible commencement, qui n'était pas à mépriser, selon Zacharie 4:10, mais elle revêtait une grande importance. Elle dénotait un changement d'attitude de Dieu envers les fils d'Israël, et signifiait que l'heure du retour avait sonné. C'était une faveur, exprimée comme suit dans la prophétie de Jérémie, chapitre 24 et verset 6 : *« Je les regarderai d'un oeil favorable, et je les ramènerai dans ce pays; je les établirai et ne les détruirai plus, je les planterai et ne les arracherai plus. »*

Ce commencement de grâce est encore exprimé par l'Eternel quand Il s'adresse aux montagnes d'Israël et qu'Il leur dit : *« Et vous, montagnes d'Israël, vous pousserez vos rameaux, et vous porterez vos fruits pour mon peuple d'Israël : car ces choses sont près d'arriver. Voici, je vous serai favorable, je me tournerai vers vous, et vous serez cultivées et ensemencées. Je mettrai sur vous des hommes en grand nombre, la maison d'Israël tout entière ; les villes seront habitées, et l'on rebâtira sur les ruines. »* – Ezéchiel 36:8-10.

Les versets précités se réalisent depuis plus de cent ans et indiquent que la faveur divine revient progressivement, et sur le peuple et sur la terre d'Israël.

Fait important, cette faveur signifie qu'une longue période de disgrâce, appelée « Double », double de défaveur, avait pris fin, en 1878, précisément.

Le « Double ».

Quelques mots à propos de ce « Double ».

Les mots hébreux qui le désignent, « MISHNEH » et « KEPHEL », signifient deux parties rigoureusement égales, comme les deux parties d’une feuille pliée en deux.

« MISHNEH » comporte en plus une notion de répétition.

Appliqués à l’histoire d’Israël, ces mots désignent une période de durée rigoureusement égale à une période précédente, la première étant une période de faveur, de grâce, la seconde, le « Double », une période de disgrâce, de défaveur.

La période de faveur, de grâce.

Elle commence à la mort de Jacob.

Dieu, qui traitait jusque-là avec des personnes, des individus (Noé, Abraham, Isaac, Jacob), commence à traiter avec un peuple, le peuple d’Israël, représenté par les douze fils de Jacob, qui donneront naissance aux douze tribus d’Israël, lesquelles formeront la nation d’Israël.

Elle se termine à la mort de Jésus, et fut signifiée par les paroles du Seigneur, prononcées cinq jours avant sa crucifixion, alors qu’Il descendait de la montagne des Oliviers, assis sur un ânon. *« Jérusalem, Jérusalem, la [ville] qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui lui sont envoyés, que de fois j’ai voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l’avez pas voulu ! Voici, votre maison vous est laissée déserte. »* – Matthieu 23:37,38, Darby.

La grâce désertait la maison d’Israël, c’est-à-dire la nation d’Israël prise dans son ensemble, même si, pendant trois années et demie encore, jusqu’à la conversion de Corneille, cette grâce persistait à titre individuel, en ce sens que l’Evangile était prêché aux Juifs uniquement ; et elle la désertait pour une longue période de temps, mais non définitivement.

Durée.

La durée de cette période fut de 1845 années, selon la chronologie indiquée dans la Bible-même.

Ce fut une période de grâce, même si les fils d'Israël eurent à subir de sévères épreuves pendant ce temps, en raison de leurs infidélités. Quand ils criaient à Lui, en effet, et manifestaient leur repentir, Dieu leur venait en aide et leur accordait sa bénédiction.

La période de disgrâce, celle du « Double ».

C'est la période au cours de laquelle aucune faveur ne fut témoignée à Israël, comme l'indique Jérémie, au chapitre 16 et au verset 13 de sa prophétie. Puisqu'elle dura 1845 années également, ajoutons 1845 à l'an 33 de l'ère chrétienne, année de la crucifixion du Seigneur, et nous arrivons à l'année 1878, comme fin de ce Double de disgrâce.

Est-ce une coïncidence, si cette année 1878 fut aussi celle du Congrès de Berlin, qui , en ce qui concerne les Juifs, se caractérisa par un début de faveur envers ces derniers ? Certainement pas ! Rien ne relève du hasard, pour ce qui concerne les enfants d'Abraham par Issac et Jacob. – Jérémie 16:17.

Les prophètes qui parlent de ce Double.

Ils sont trois : Jérémie, Zacharie et Esaïe.

Jérémie le mentionne en rapport avec le retour des enfants d'Israël de la Diaspora (chapitre 16 et versets 14 à 17). Et il indique au verset 18 que Dieu leur rendra le « double » avant que ce retour ne commence : *« Et je rendrai premièrement le double [mishneh] de leur iniquité et de leur péché. »* – Jérémie 16:18, Darby.

Le retour ayant commencé, force nous est de conclure que ce « Double » a réellement pris fin.

Zacharie en fait état au chapitre 9, et dans les versets 9 et 12 de sa prophétie, que voici *: « Réjouis-toi avec transports, fille de Sion ; pousse des cris de joie, fille de Jérusalem ! Voici, ton roi vient à toi ; il est juste et ayant le salut, humble et monté sur un âne, et sur un poulain, le petit d'une ânesse… Aujourd'hui même, je le déclare : Je te rendrai le double [mishneh]. »* – Version Darby.

Le Prophète se place à l'expiration de la période de grâce nationale d'Israël, à l'endroit du « pli de la feuille », situant l'événement cinq jours avant la mort du Seigneur, lors de la descente de Celui-ci de la montagne des Oliviers, assis sur un ânon. Et Il déclare, au nom de l'Eternel, les paroles susmentionnées, que nous répétons : *« Aujourd'hui-même, je le déclare : Je te rendrai le double. »*

Esaïe, par contre, se place à l'expiration de ce « double », pour lancer le message suivant *: « Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au coeur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse (son service pénible) est accompli, que son iniquité est acquittée; car elle a reçu de la main de l'Eternel le double [kephel] pour tous ses péchés. »* – 40:1,2.

Il nous est agréable de constater que ce message de consolation est adressé au peuple d'Israël, par des frères zélés, et il nous appartient de le faire, chaque fois que l'occasion se présente.

Le Retour.

Revenons à la prophétie de Jérémie, chapitre 16, versets 14 à 18 : *« C'est pourquoi, voici, des jours viennent, dit l'Eternel, où on ne dira plus : L'Eternel est vivant, qui a fait monter les fils d'Israël du pays d'Egypte ; mais : L'Eternel est vivant, qui a fait monter les fils d'Israël du pays du Nord, et de tous les pays où il les avait chassés. Et je les ramènerai dans leur terre, que j'ai donnée à leurs pères. Voici, je mande beaucoup de pêcheurs, dit l'Eternel, et ils les pêcheront; et après cela je manderai beaucoup de chasseurs, qui les prendront comme du gibier de dessus toutes les montagnes, et de dessus toutes les collines, et des trous des rochers. Car mes yeux sont sur toutes leurs voies ; elles ne sont pas cachées de devant ma face, ni leur iniquité mise à couvert de devant mes yeux. Et je rendrai premièrement le double de leur iniquité et de leur péché… »*

Des pêcheurs et des chasseurs devaient agir, en rapport avec ce retour.

Et il en fut bien, et il en est bien ainsi, comme l'indique l'histoire des cent vingt années passées.

Les pêcheurs.

Il apparaît que le premier pêcheur fut un Gentil, Chrétien zélé, le Pasteur Charles Taze

Russell, fervent étudiant de la Bible.

S’étant rendu compte, par l’étude des Saints Ecrits, que le Double de disgrâce avait pris fin en 1878, et voyant le fait confirmé par les mesures de faveur envers les Juifs, prises par le Congrès de Berlin, il se tourna vers des personnalités juives, dès 1879, leur annonçant que l’heure de retour avait sonné et qu’il y avait lieu de retourner en Palestine pour y reconstruire les villes, cultiver les terres en vue de l’établissement du Royaume du Messie et de la bénédiction du monde.

Ce premier message n’a pas été entendu.

Il n’en a pas moins continué à s’intéresser à la question juive, s’adressant, entre autres, au baron de Rotschild, en 1894, et lui suggérant d’acheter des terres en Terre Sainte, de la part du gouvernement Turc, le moment étant propice.

En 1910, et là, sur invitation, il présenta le message de réconfort mentionné par Esaïe 40:1,2, à 4.000 Israélites réunis à l’Hippodrome de New York.

Les pêcheurs suivants, des Juifs.

En 1881, Lilienblum lance un appel au retour à l’ancienne patrie.

En 1882, Leo Pinsker, encouragé par les perspectives issues du Congrès de Berlin, exhorte ses compatriotes au retour et proclame un message de réconfort. D’autres se joignent à lui, tels Levanda, Ruelf, etc. Des Etudiants Juifs de Kharkov vont fonder des colonies agricoles en Palestine.

En 1884, se tient une Conférence de « Sionistes », à Katowice, qui consolide l’idée et le projet du Retour.

En 1896, Théodore Herzl publie l’ouvrage « L’Etat Juif ». Le Mouvement Sioniste est officiellement créé. Son but est d’aménager en Palestine, pour les Juifs, un asile garanti par le droit public. Son premier congrès se tient à Bâle, en 1897. Un Banque Juive et un Fonds National Juif sont alors créés, en vue de la collecte de fonds pour l’achat de terres selon Jérémie 32:15,42,43,44.

L’assimilation n’est pas la solution.

Il est à remarquer que Herzl n’était pas tout d’abord pour le retour à l’ancienne patrie, mais pour l’assimilation des Juifs dans les pays où ils se trouvaient. Il a toutefois changé d’avis quand il a vu l’antisémitisme se manifester en France, à l’occasion de l’affaire Dreyfus, qu’il suivait, à Paris, dès octobre 1894, en tant que journaliste viennois. Cet antisémitisme montant lui fit comprendre que l’assimilation n’était pas la bonne solution, pour les Juifs, mais le Retour à la Terre Promise. D’où la rédaction du livre l’Etat Juif, et l’action énergique qu’il mena dès lors en vue de ce retour. En 1899, il déclara que l’Etat Juif serait fondé en moins de 50 ans. Les faits lui donnèrent raison.

Il y a lieu de souligner que les Israélites, en tant que postérité charnelle d’Abraham, par Isaac et Jacob, sont héritiers de promesses particulières, notamment celle relative à la possession de la Terre de Canaan. 1 Chroniques 16:15-18.

En outre, en tant que peuple choisi par l’Eternel dans le lointain passé, allié à Dieu par l’Alliance de la Loi conclue au Sinaï après la sortie d’Egypte, et qui le sera de nouveau par la conclusion de la Nouvelle Alliance, les Israélites forment une entité bien séparée dont la destinée n’est pas de demeurer intégrés au sein des nations au milieu desquelles ils ont vécu pendant près de deux millénaires.

L’exil était temporaire. Le temps du Retour est arrivé. Il s’effectue. La présence des fils d’Israël est nécessaire en Canaan, pour la suite du Plan de Dieu qui prévoit l’oeuvre grandiose de bénédiction de toutes les familles de la terre, conformément à la promesse faite à Abraham. – Genèse 22:18.

La Déclaration Balfour.

Un autre événement d’importance capitale fut la Déclaration Balfour promulguée en 1917, en vertu de laquelle le Gouvernement Britannique envisageait favorablement la fondation en Palestine d’un Foyer National pour les Juifs. C’était en soi une reconnaissance du droit d’Israël à la Terre Sainte.

Il sera intéressant de signaler les faits à l’origine de cette promulgation.

Au début de la Première Guerre Mondiale, l’Angleterre vint à manquer d’Acétone, produit

nécessaire à la fabrication de bombes et de torpilles. Elle fit appel aux chimistes travaillant sur son sol, pour trouver un produit de remplacement. Chaïm Weizmann, Juif et Sioniste de la première heure, trouva la formule voulue, et la fabrication de ces armes put continuer et contribuer à la victoire.

En guise de reconnaissance, le Gouvernement Anglais demanda à Weizmann ce qu'il voudrait recevoir comme récompense. Celui-ci demanda la création d'un asile pour les Juifs en Palestine. Sa demande fut reçue favorablement, et la déclaration Balfour fut publiée. Le doigt de Dieu ne se perçoit-il pas là ?

La libération de Jérusalem.

En 1917 un autre événement important eut lieu en Terre Promise. Ce fut la libération de la ville de Jérusalem. Cette mission fut confiée au général anglais Allenby qui, en avançant vers la ville avec son armée se demandait comment faire pour s'en emparer en évitant au maximum la destruction des monuments historiques et la perte de vies humaines. Alors qu'il approchait de l'illustre cité, les soldats turcs apprirent qu'ils auraient à combattre contre « Allenby », mot anglais qui avait une consonance très rapprochée de l'arabe « Allah Bey », qui signifie « Prophète de Dieu ». Effrayés à l'idée d'avoir à combattre contre le Prophète de Dieu, ils quittèrent brusquement la ville, qui fut libérée sans qu'aucune goutte de sang ne fût versée et sans qu'aucune pierre ne bougeât de sa place.

L'événement est à comparer avec la destruction du Temple, prédite par le Seigneur, en réponse à la remarque faite par ses disciples à propos de la splendeur de l'édifice. Jésus déclara : *« Voyez-vous tout cela ? Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée. »*

Et, effectivement, il ne resta du Temple, comme d'ailleurs de la ville, pierre sur pierre qui ne fût renversée. C'était l'expression de la colère de Dieu, exprimée en l'an 70 de notre ère, à peine quarante ans après le début du Double de défaveur. – 1 Thessaloniciens 2:16.

Mais, en 1917, le « Double » étant passé, et le moment du retour arrivé, la ville fut reprise à l'occupant, telle quelle, sans destruction aucune. Ici aussi se perçoit le doigt de Dieu. N'était-ce pas là une expression particulière de la faveur divine mentionnée dans le Psaume 102, verset 13, dans la version Darby ? *« Tu te lèveras, tu auras compassion de Sion; car c'est le temps d'user de grâce envers elle, car le temps assigné est venu. »*

Le Mandat britannique

Le mandat sur la Palestine fut confié à la Grande Bretagne, par la Conférence de la Paix qui s’est tenue en 1920, à San Remo, et confirmé en 1922, par la Société des Nations. L’immigration des Juifs fut d’abord favorisée, puis progressivement restreinte, jusqu’à être interdite dans les dernières années du Mandat.

Les chasseurs.

Dans le même temps où la porte de la Palestine s’ouvrait à eux, en 1878, une cruelle persécution s’élevait contre les Juifs en Roumanie, en Galicie et tout spécialement en Russie. Ils furent dépouillés de leurs droits et privilèges et tourmentés par leurs voisins, jusqu’à ce qu’ils aient été contraints de partir. Cette persécution les obligea à regarder vers Jérusalem et vers les Alliances, et à se rappeler qu’ils sont les héritiers de certaines promesses terrestres importantes. Ainsi s’amorça le Retour en Terre Sainte.

En 1881, suivit une vague de pogromes en Russie. En 1903, il y eut un sanglant massacre à Kishinev. L’antisémitisme agissait. Il se manifestait de diverses manières dans différents pays. En France, ce fut, entre autres, à l’occasion de l’affaire Dreyfus. Mais ce fut surtout avec l’avènement du Nazisme, entre les deux guerres mondiales, que l’antisémitisme conçut son plan le plus sordide, celui de supprimer le peuple juif, et il agit dans ce sens au cours de la Seconde Guerre Mondiale, par l’extermination planifiée des Juifs d’Europe, et désignée actuellement par le terme « Holocauste ».

Dans tous les pays sous domination nazie, grands ou petits, les fils d’Israël étaient traqués. On les arrachait à leur sommeil et on les emmenait pour les regrouper dans des gares spécialement prévues, pour les emmener par convois entiers, dans des wagons à bestiaux, jusqu’aux camps d’extermination de sinistre mémoire, tels qu’Auschwitz, Dachau, Treblinka et autres.

Cette poursuite des Juifs répond bien à l’oeuvre des chasseurs mentionnée en Jérémie, chapitre 16 et verset 16. Les persécutions subies au cours des pogromes mentionnés plus haut étaient la manifestation d’une haine, l’expression d’un refus des Juifs, comme pour leur dire : « On ne veut plus de vous ici ! Partez ! »

Mais l’antisémitisme nazi était allé plus loin. Il avait conçu un plan qui visait à « « Solution

Finale », c’est-à-dire à l’extermination de la nation juive, dans les territoires qu’il contrôlait.

Cette solution souleva l’indignation des peuples, quand ils apprirent, à la fin de la guerre, ce qui s’était passé et, finalement, tourna à l’avantage d’Israël. En effet, les nations, touchées de compassion à l’égard d’Israël, votèrent aux Nations Unies, à New York, le 29 Novembre 1947, la résolution autorisant la création en Palestine d’un Etat Juif, ainsi d’ailleurs que d’un Etat arabe pour les Palestiniens.

Observons cependant que les six millions d’Israélites qui périrent alors, auraient pu éviter ce triste sort s’ils avaient écouté la voix des pêcheurs et étaient partis en Israël, entre les deux guerres, quand il était encore temps. Néanmoins, nous savons, d’après les Saintes Ecritures, que leur destinée n’est pas perdue pour autant. Ils reviendront à la vie lors du réveil général des morts, et pourront obtenir la vie éternelle dans le Royaume du Messie, de même, d’ailleurs, que tous ceux qui moururent et mourront encore sur terre.

Tels furent, dans les grandes lignes, les événements qui conduisirent à la création, en mai 1948, de l’Etat d’Israël, dont le cinquantenaire s’est célébré cette année.

Mais les difficultés ne cessèrent point pour autant, non plus que les marques de la faveur divine. A peine mis au monde, le nouveau-né était menacé de mort. Ses ennemis attendaient pour l’engloutir. Un autre plan entrait immédiatement en action afin d’éliminer les Israélites, cette fois-ci sur le sol-même de la patrie promise. Se réalisèrent alors les paroles du Psaume 83, qui est à lire entièrement, et dont nous citons les versets 1 à 4 et 11 à 15 (version Darby) : *« O Dieu ! ne garde pas le silence. Ne te tais pas, et ne te tiens pas tranquille, ô Dieu ! Car voici, tes ennemis s’agitent, et ceux qui te haïssent lèvent la tête. Ils trament avec astuce des complots contre ton peuple, et ils consultent contre tes [fidèles] cachés. Ils ont dit : Venez, et exterminons-les, de sorte qu’ils ne soient plus une nation et qu’on ne fasse plus mention du nom d’Israël… Fais que leurs nobles soient comme Oreb et comme Zeëb, et tous leurs princes comme Zébakh et comme Tsalmunna ; car ils ont dit : Prenons possession des habitations de Dieu. Mon Dieu ! rends-les semblables à un tourbillon, comme la balle devant le vent. Comme le feu brûle la forêt, et comme la flamme embrase les montagnes, ainsi poursuis-les par ta tempête, et épouvante-les par ton ouragan. »*

Mais ici, en Terre Sainte, la situation était autre, et la main protectrice du Tout-Puissant se

manifesta clairement. Les 650.000 Israélites que comptait le nouvel Etat, résistèrent héroïquement aux forces militaires conjuguées des pays avoisinants, de beaucoup supérieures en nombre et disposant d’un matériel de guerre beaucoup plus important. Et, non seulement ils résistèrent aux différentes offensives dont ils furent l’objet, mais, plus, ils vainquirent la coalition ennemie. Le petit « David », au moyen de sa fronde, parvint à renverser l’imposant « Goliath », à le dépouiller de ses armes et à s’imposer sur son sol.

De 1948 à nos jours.

Cette victoire éclatante se répéta dans les guerres qui suivirent, surtout celles de 1967 et 1973. L’enseignement à en retirer, c’est qu’Israël n’est plus au temps où, selon le Lévitique, chapitre 26 et verset 37, il ne devait point subsister en présence de ses ennemis. Si, en raison des transgressions passées de leurs ancêtres, les fils d’Israël n’ont pas, effectivement, subsisté devant leurs ennemis, pendant de longs siècles, après le renversement par Nabuchodonosor du Royaume de Juda, sous Sédécias, ils ont par contre étonné le monde contemporain par leurs victoires remportées depuis 1948.

Il y a là un changement, à prendre en considération par tout Etudiant de la Bible attentif à l’accomplissement de la Parole de Dieu, et à rapprocher du verset 6, chapitre 24 de la prophétie de Jérémie, que nous avons déjà cité et stipulant que Dieu, de nouveau, regarderait les Israélites d’un oeil favorable et les ramènerait dans leur pays, même si, à l’occasion de ce retour, Il les fait passer par de sévères épreuves, comme nous en sommes témoins.

Les retours après 1948.

Ils furent de beaucoup plus importants que les précédents.

S’il y avait environ 650.000 Juifs en Palestine en 1948, il y en avait 2.497.000 en 1969. En 1992, il furent 4.247.000, pour une population totale, c’est-à-dire y compris les Arabes, de 5.196.000. Pour 1995, l’estimation était de 4.430.000 Juifs, pour une population totale 5.460.000.

Actuellement, ont peut estimer la seule population juive en Palestine à environ 4.800.000, soit près de 5.000.000, pour 24.000 en 1878. Sans oublier l’accroissement naturel qui s’opère au fil du temps, ces chiffres donnent une idée du résultat à ce jour de l’activité des

pêcheurs et des chasseurs.

« Jugements », et épreuves à venir.

Il y a lieu de constater que des « jugements » sont mentionnés en rapport avec le rétablissement des Israélites en Terre Sainte.

En Joël 3:1,2, il est écrit : *« Car voici, en ces jours-là et ce temps-là où je rétablirai les captifs de Juda et de Jérusalem, je rassemblerai toutes les nations, et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat [Josaphat signifie : L'Eternel juge], et là j'entrerai en jugement avec elles au sujet de mon peuple et de mon héritage, Israël, qu'elles ont dispersé parmi les nations ; et elles ont partagé mon pays… »*

En Ezéchiel 20:32-38, nous lisons : *« Et ce qui monte dans votre esprit n'arrivera nullement, en ce que vous dites : Nous serons comme les nations, comme les familles des pays, en servant le bois et la pierre. Je suis vivant, dit le Seigneur, l'Eternel, si je ne règne sur vous avec une main forte et un bras étendu, et avec effusion de fureur, et si je ne vous fait sortir d'entre les peuples, et ne vous rassemble hors des pays dans lesquels vous êtes dispersés, avec une main forte et un bras étendu, et avec effusion de fureur, et si je vous introduis dans le désert des peuples, et là n'entre en jugement avec vous face à face ! Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert du pays d'Egypte, ainsi j'entrerai en jugement avec vous, dit le Seigneur l'Eternel ; et je vous ferai passer sous la verge, et vous introduirai dans le lien de l'alliance ; et je séparerai d'entre vous les rebelles et ceux qui se sont révoltés contre moi : je les ferai sortir du pays dans lequel ils séjournent, mais ils n'entreront point dans la terre d'Israël; et vous saurez que je suis l'Eternel. »*

Jérusalem, pierre pesante pour toutes les nations.

« [Ainsi] dit l'Eternel, qui a étendu les cieux, et qui a fondé la terre, et qui a formé l'esprit de l'homme au-dedans de lui. Voici, je ferai de Jérusalem une coupe d'étourdissement pour tous les peuples d'alentour… Et il arrivera, en ce jour-là, que je ferai de Jérusalem une pierre pesante pour tous les peuples : tous ceux qui s'en chargeront s'y meurtriront certainement ; et toutes les nations de la terre seront rassemblées contre elle. » – Zacharie 12:1-3.

Et dans les temps qui suivront, se réalisera la prophétie suivante concernant Jérusalem :

« Dans ce temps-là on appellera Jérusalem le trône de l'Eternel; et toutes les nations se rassembleront vers elle, au nom de l'Eternel, à Jérusalem; et elles ne marcheront plus suivant le penchant obstiné de leur mauvais coeur. En ces jours-là, la maison de Juda marchera avec la maison d'Israël; et ils viendront ensemble du pays du nord au pays que j'ai donné en héritage à vos pères. » – Jérémie 3:17,18.

Epreuve finale, et perspective glorieuse pour le monde entier.

Cette épreuve finale est rapportée en Ezéchiel, chapitres 38 et 39, et en Zacharie, chapitre 14.

Elle indique qu'Israël sera cette fois vaincu, mais pour une courte période de temps et pour son bien final, car cette défaite contribuera à la gloire de Dieu. L'Eternel, en effet, interviendra alors ouvertement en faveur d'Israël, comme Il le fit dans le passé. Et alors, Il se manifestera à Israël et au monde entier. – Ezéchiel 39 : 27-29 ; 38:23.

Alors aussi, sous l'égide de Christ, le Messie, et dans le cadre de la Nouvelle Alliance qui sera conclue avec la nation d'Israël, commencera une ère de repos, de paix et de bonheur, et pour Israël, et pour le monde entier.

Alors se réaliseront les versets suivants : *« Et beaucoup de peuples, et des nations puissantes, iront pour rechercher l'Eternel des armées à Jérusalem, et pour implorer l'Eternel. Ainsi dit l'Eternel des armées : en ce jour-là, dix hommes de toutes les langues des nations, saisiront, oui, saisiront le pan de la robe d'un homme juif, disant : Nous irons avec vous, car nous avons ouï dire que Dieu est avec vous. »* – Zacharie 8:22,23.

« …et beaucoup de peuples iront, et diront : Venez et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. Car de Sion sortira la loi, et de Jérusalem, la parole de l'Eternel. Et il jugera au milieu des nations, et prononcera le droit à beaucoup de peuples ; et de leurs épées, ils forgeront des socs, et de leurs lances, des serpes : une nation ne lèvera plus l'épée contre une [autre] nation, et on n'apprendra plus la guerre. » – Esaïe 2:3,4.

« Et ceux que l'Eternel a délivrés retourneront et viendront à Sion avec des chants de triomphe ; et une joie éternelle sera sur leur tête ; ils obtiendront l'allégresse et la joie, et le chagrin et le gémissement s'enfuiront. » – Esaïe 35:10.

« En ses jours le juste fleurira, et y aura abondance de paix…

Béni soit l’Eternel, Dieu, le Dieu d’Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Et béni soit le nom de sa gloire, à toujours ; et que toute la terre soit pleine de sa gloire ! Amen ! Oui, amen. » – Psaume 72:7, 18,19.

Fr. A. D.